

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Concert « Les 100 Mousquetaires »**

Grand Bourg Agglomération a invité le collectif ARFI pour s'immerger en Bresse et irriguer le territoire d'un projet artistique musical et participatif, nommé « Atlas Imaginaire d'une Bresse légendaire ». Au cœur de cette deuxième année de résidence figure le ciné-concert *Les 100 mousquetaires*. Ce spectacle pas comme les autres permet la rencontre de musiciens d'horizons divers au sein d'un orchestre spécialement créé pour l'occasion. La Scène Nationale de Bourg-en-Bresse accueillera ainsi des musiciens de l'Orchestre Ephémère des Harmonies de l'Ain et des élèves du Conservatoire. Les voix enregistrées des élèves des écoles de Cormoz et Cras-sur-Reyssouze viendront en appui des chanteurs.

La quarantaine de musiciens revisitent Le Masque de Fer de Douglas Fairbanks, cette grande fresque politique sur fond de complot et de trahison, qui interroge aussi notre monde contemporain.

Ce concert entre dans la programmation du Jazz Day qui aura lieu du 26 avril au 16 mai. Programme complet sur grandbourg.fr.

Samedi 26 avril Les 100 Mousquetaires Ciné-concert géant sur le Masque de fer Au théâtre Scène nationale de Bourg-en-Bresse

2 représentations : à 14h et à 20h A partir de 8 ans, durée 1h40. Billetterie : theatre-bourg.fr

## Un spectacle 100% EAC

Grand Bourg Agglomération favorise l'accès aux arts et à la culture pour tous, principalement aux enfants et aux jeunes du territoire. Cette volonté s'illustre dans le cadre du label 100% EAC attribué par l'Etat à l'Agglomération. Elle se décline dans la Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC)\* qui met en œuvre une résidence artistique sur le territoire de la Bresse : c'est le projet « Atlas imaginaire d'une Bresse légendaire », piloté par la direction des affaires culturelles de Grand Bourg Agglomération et confié au collectif d'artistes ARFI de 2023 à 2025.

\* La CTEAC est pilotée par Grand Bourg Agglomération avec le soutien des Directions Régionales des Affaires Culturelles et de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Rectorat de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Ain.

## Contact

Direction des Affaires Culturelles Pôle patrimoine et actions culturelles Tél. 04 74 51 37 68.